

Projet Pédagogique CVSD - Séjour Ski



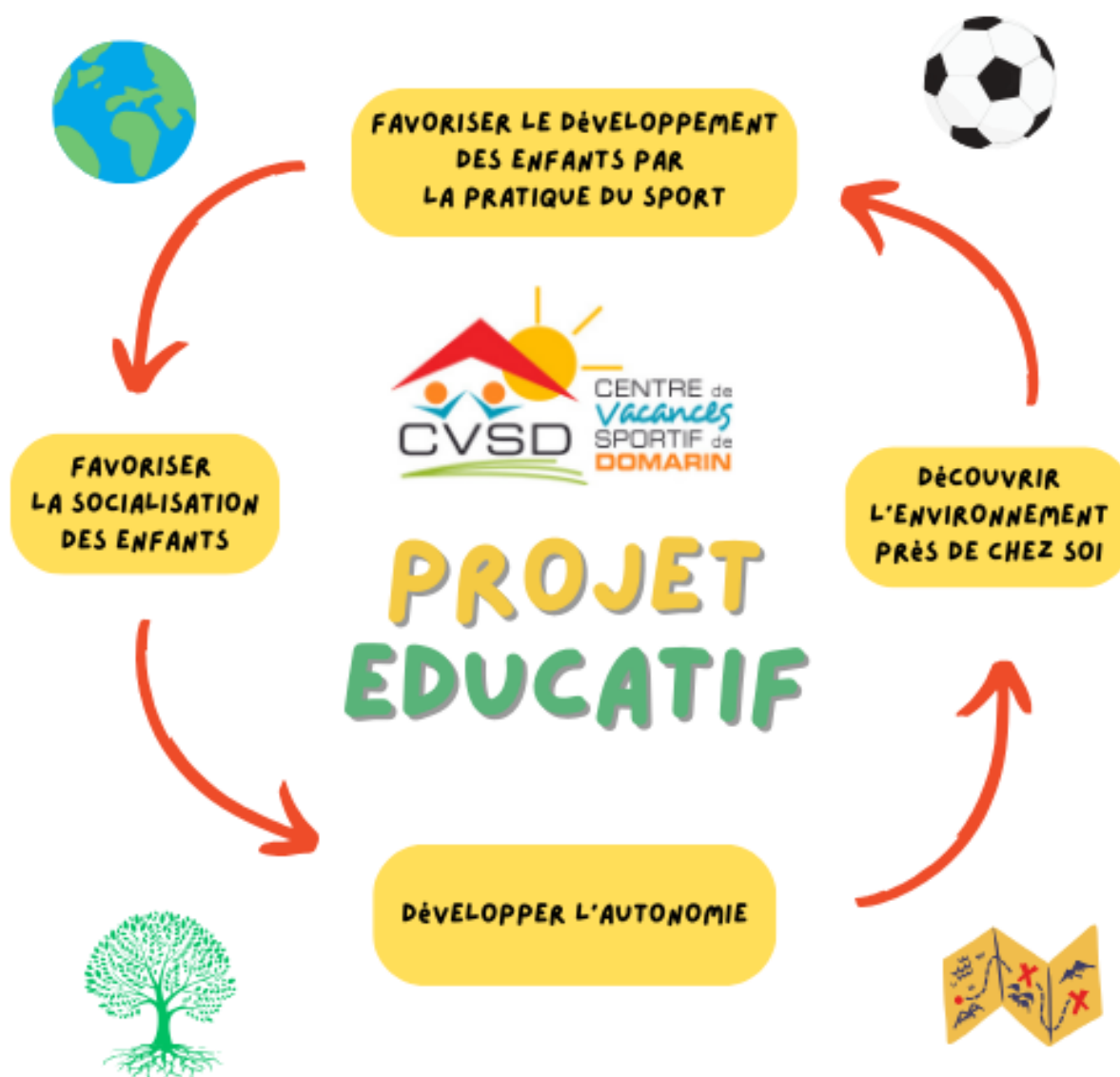
Mail: cvsdomarin@gmail.com

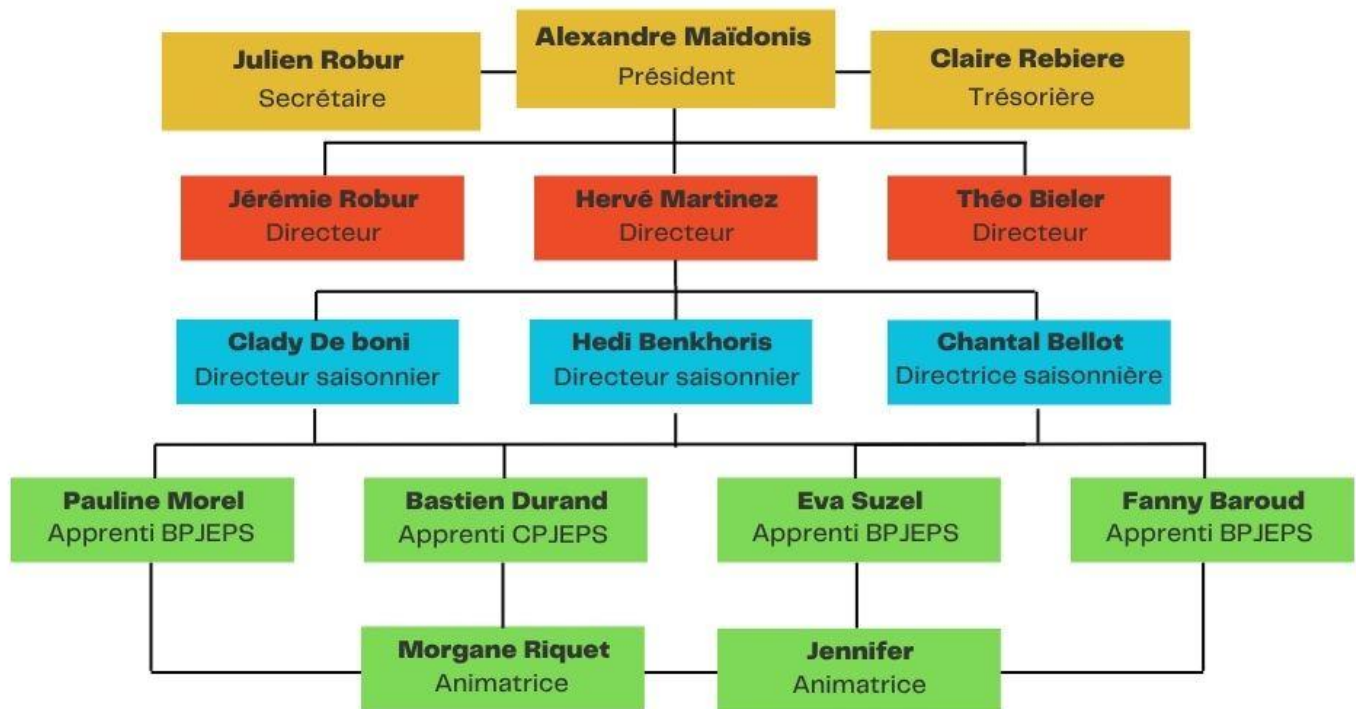
PRÉSENTATION DU CVSD

Le CVSD (**centre de vacances sportifs de Domarin**) est une **association** déclarée, créée le 3 Janvier 2015 qui est basée au 1 rue les combettes 38300 Succieu. Le CVSD propose des ACM extra-scolaires, péri-scolaires (les mercredis) ainsi que des séjours de vacances et mini-camp.

Le prix pour 1 semaine de vacances est de 120€ la semaine (110€ pour les communes partenaires citées ci-dessous) ou 30€ une journée. Pour les mercredis 90€ par mois pour les journées complètes et 50€ par mois pour les 1/2 journées.

Le CVSD comporte **4 établissements** (qui appartiennent aux mairies), celui de Maubec, Eclose-Badinière , Domarin (établissement principal) et Four pour les mercredis, ces villes font aussi partie de nos communes partenaires. Nous sommes aussi en partenariat avec le Judo club de Domarin qui est à l'origine de la création du CVSD par le biais de Jérémie Robur et Hervé Martinez, tous 2 professeurs de judo et directeur du centre depuis bientôt 10 ans.





Alexandre Maïdonis, le président, n'est pas dans la gestion ou la direction du centre, il n'est que très peu présent dans la vie de l'association et laisse ses responsabilités à Jérémie et Hervé.

Hervé Martinez est professeur de sport à la réunion et n'est donc présent que l'été sur les centres de loisirs, il s'occupe aussi de toute la partie financière et administrative de l'association.

Jeremy Robur est le plus présent de l'association, il gère tout la partie organisationnel de l'association.

Théo Bieler, est le bras droit de Jérémie et Hervé et aide sur la partie organisationnelle. Il s'occupe aussi de la partie management et communication de l'association.

LE PUBLIC ET SES CARACTÉRISTIQUES

Bourgoin-Jallieu et ses alentours sont considérés comme des secteurs plutôt aisés, le CVSD est aussi un peu plus chère que ce que propose les autres centres sur Bourgoin-Jallieu (120€ la semaine au lieu de 90€ pour les autres structures au alentour) cela est dû à la qualité des infrastructures et des sorties proposées (location de châteaux gonflable, journée au lac, laser-game ...).

Le public de la structure est constitué de garçons et de filles de 3 à 17 ans, d'une classe sociale moyenne. Ils vivent pour la plupart dans les petits villages en périphéries, au sud-ouest de la ville de Bourgoin-Jallieu (milieu rural).

Notre public respecte énormément l'autorité (peu voir pas de « rebelle ») et c'est un public sportif pour la majorité. (Centre de vacances SPORTIF du Dauphiné). Il est très participatif mais moins sociable que la moyenne, effet de groupe très présent.

Notre public a besoin d'être rassuré et de connaître son environnement pour s'y sentir bien, difficulté à se séparer de papa maman jusqu'à tard pour certain. Il a aussi besoin de beaucoup d'attention et de reconnaissance.

Très peu de différence ethnique ou sociale, une ouverture au monde et aux différences parfois limitées.

FONCTIONNEMENT DU CVSD AU CENTRE DES MAINIAUX

Organisation du temps de travail et des repos de l'équipe d'animation

L'amplitude quotidienne de présence de l'équipe d'animation est fixée de 7h30 à 22h30. Conformément aux obligations réglementaires, des temps de pause, de repos quotidien et de repos compensateur sont intégrés à l'organisation du séjour.

- Le temps de pause du midi s'effectue entre 12h00 et 13h00, incluant le repas, le rangement et la remise en ordre des lieux.
- Chaque animateur bénéficie ensuite d'une pause personnelle de 30 minutes, à prendre en rotation entre 13h00 et 14h00.
- Une pause supplémentaire d'une heure est prévue en fin d'après-midi, en roulement entre 17h00 et 19h00, afin de garantir un temps de repos suffisant avant la soirée.

Ces pauses permettent de respecter le minimum réglementaire de pause dès 6 heures de travail consécutives.

Afin de compenser les contraintes spécifiques d'un séjour avec hébergement, chaque animateur dispose d'une demi-journée de repos compensateur dans la semaine. Ce repos est attribué le mercredi, en roulement entre les plages du matin, de l'après-midi ou de la soirée, de manière équilibrée pour l'ensemble de l'équipe.

Les nuits sont organisées selon un système de rotation :

- Un animateur est responsable de la nuit et assure la disponibilité en cas de besoin.
- Les autres membres de l'équipe bénéficient d'un temps de repos nocturne complet, sauf situation exceptionnelle.

La répartition est équitable, chaque animateur assurant une seule nuit de responsabilité durant le séjour.

Contrat CEE pour les animateurs, d'autres en contrat CDI engagé à l'année. Le nombre d'animateurs dépend du nombre d'enfants toujours en respectant les taux en vigueur selon le type d'ACM. Groupe de niveau répartie par couleur de chasuble et par animateur : Jaune / rouge / bleu / orange / vert

Des enfants peuvent monter et/ou descendre d'un groupe pour être avec un copain si besoin.

Temps de repos et activité

Des espaces dédiés au calme (lecture ou dessin) pendant les temps libres.
Un temps calme obligatoire entre 13h et 14h pour favoriser la digestion des enfants.
Moment de bilan pendant le goûter à 16h30 est aussi considéré comme un temps calme.

La journée type pour les enfants:

- 7h30 à 8h30 Petit déjeuner
- 9h à 11h30 ski
- 12h à 13h Repas
- 13h à 14h temps calme
- 14h à 16h ski
- 16h30 à 17h goûter et bilan de fin de journée
- 17h à 19h temps libre, temps calme, douche
- 19h à 20h dîner
- 20h - 20h30 temps libre
- 20h30 - 21h30 (groupe -12ans) / 22h (+12ans) veillée
- 22h / 22h30 extinction des feux

La sécurité et réglementation générale

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé, PAI, sont établies chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. Les allergies sont affichées dans le cahier des présences à disposition de toute l'équipe d'animation et des mainiaux. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui est regroupé dans un dossier. Avant chaque période, les trousseaux sont vérifiées et les éléments manquants sont ajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également d'une pharmacie dans la salle d'activités.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1 ou par l'assistant sanitaire que le centre des mainiaux nous soumet. Nous disposons d'une infirmerie au centre où l'enfant peut être mis à l'écart du reste du groupe pour se reposer. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousseaux de secours, la liste des enfants

ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, Le directeur veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux, cutter, ...)

Les activités

Durant le séjour le centre propose essentiellement des activités montagne dans la limite des prérogatives d'encadrement, mais aussi des activités créatives, manuelles ou artistiques, jeux TV notamment lors des temps libre et/ou veillé

Le CVSD met l'accent sur le sport pour développer l'enfant et ses valeurs. Le code moral du judo se retrouve dans la vie du centre.

Accueil de public en situation de handicap

Le CVSD utilise des locaux prêtés par les communes ou des établissements pouvant recevoir du public donc généralement au norme pour recevoir des personnes en situation de handicap moteur.

L'activité ski ne pouvant que être réaliser en tant qu'encadrant l'handicape moteur devra être accompagnée par un encadrant spécialisé mis à disposition par les parents.

Concernant les handicaps mentaux cela dépend du niveau d'autonomie de l'enfant, si celui-ci est intégré normalement à l'école et ne suscite pas une AVS constamment nous l'acceptons. L'animateur est prévenu et nous lui prodiguons des conseils et échangeons sur les difficultés rencontrées. Si l'handicape est trop élevé nous orientons les parents vers des centres spécialisés pour le bien de tous.

L'organisation sanitaire

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service et est sous la responsabilité du centre des mainiaux. Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. Le directeur a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire.

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs mais également de l'assistant sanitaire pour la mise au frais de certains médicaments. La gestion de ceci revient à l'assistant sanitaire soumis par le centre des mainiaux.

Intentions pédagogiques générales

Le séjour ski vise à offrir aux enfants et adolescents une expérience enrichissante centrée sur la découverte du milieu montagnard, le développement de l'autonomie, et la socialisation au sein d'un groupe hétérogène.

À travers la pratique du ski et la vie collective en hébergement, nous souhaitons permettre à chaque jeune de :

Développer son autonomie

Favoriser la capacité à faire seul, à gérer ses affaires, à s'organiser dans les différents temps du séjour et à prendre des décisions adaptées en contexte nouveau.

Découvrir le monde proche de chez soi

Sensibiliser les jeunes à l'environnement montagnard, à ses caractéristiques, ses métiers, sa culture et sa vie locale. L'objectif est de leur montrer que l'aventure et la découverte sont accessibles à proximité.

Renforcer la socialisation et la cohésion

Encourager la coopération, l'entraide, le respect mutuel et la communication au sein du groupe, en tirant profit de la dynamique collective liée à un séjour en hébergement.

Présentation du séjour

Le séjour ski se déroule sur 5 jours et 6 nuits, avec un groupe de 56 enfants et adolescents âgés de 8 à 17 ans. L'équipe est composée de 5 animateurs, d'un directeur.

Les conditions spécifiques de la montagne (climat, logistique, rythmes de journée) impliquent une organisation rigoureuse, permettant à la fois la sécurité des jeunes, le respect des temps de repos, et des conditions de travail conformes au CEE pour les animateurs.

Le programme du séjour s'articule autour :

- de l'accompagnement des jeunes sur les pistes conformément au règlement en vigueur
- d'activités de découverte du milieu montagnard,
- de temps de vie collective,
- de moments de détente, de veillées et d'activités annexes.

L'hébergement permet une vie en communauté organisée par chambres, favorisant les interactions sociales et le vivre-ensemble.

Partie Sécurité propre au séjour

La sécurité constitue un axe prioritaire du séjour, notamment en raison de la pratique du ski et de l'environnement spécifique.

Sécurité sur les pistes

- Les cours de ski sont assurés par des **moniteurs diplômés (ESF ou équivalent)** à la demande et pris en charge par les parents.
- Les jeunes évoluent **sur des pistes adaptées à leur niveau**, avec un groupe cohérent.
- Le port du **casque** est **obligatoire** pour tous.
- Les règles de conduite en montagne (distance de sécurité, glisse maîtrisée, arrêt hors trajectoire) sont rappelées à chaque séance.
- Un animateur accompagne systématiquement son groupe sur les trajets, équipements, forfaits, et transitions.

Sécurité dans l'hébergement

- Les chambres sont réparties par tranches d'âge / affinités dans un souci d'équilibre.
- Un animateur dort dans le bâtiment, avec **un animateur responsable de nuit** différent chaque soir.

- Un protocole clair est mis en place pour les déplacements (repas, douches, veillées, sommeil).
- Les règles de vie sont explicitées dès l'arrivée.

Santé

- Une trousse de premiers secours est disponible en permanence.
- Les pathologies, allergies et traitements sont consignés dans un registre.
- Les animateurs sont formés aux premiers gestes (PSC1 au minimum).
- En cas de blessure, un protocole de prise en charge (ESF → secours → médecin) est établi en amont.

Sécurité lors des déplacements

- Les trajets vers les pistes sont encadrés par plusieurs animateurs.
- Les consignes de regroupement et de déplacement en zone ouverte sont strictement appliquées.

Fiche de rôle de l'animateur ski

1. Avant l'activité

- Vérifier l'équipement des jeunes : casque, gants, vêtements adaptés, skis réglés.
- S'assurer que le groupe est complet et que chaque enfant possède son forfait et un chasuble.
- Présenter le déroulement de la sortie et rappeler les règles de sécurité.
- Accompagner le groupe vers le lieu de départ

2. Pendant l'activité

- Assurer une présence constante sur les pistes.

- Intervenir en soutien : gestion des bâtons, matériel, circulation entre zones.
- Observer l'évolution des jeunes et relayer les informations lors des réunions (fatigue, appréhension, difficulté).
- Garantir un encadrement sécurisant

3. Après l'activité

- Aider les jeunes à retirer, ranger et stocker le matériel.
- Faire un retour à l'équipe : météo du groupe, incidents, progrès, besoins particuliers.
- Veiller à la réhydratation et au retour au calme après l'effort.

4. Posture éducative attendue

- Bienveillance, encouragement, prévention et pédagogie du risque.
- Ne jamais faire à la place, mais accompagner vers l'autonomie.
- Adopter une attitude exemplaire : respect du matériel, des pistes et des règles.
- Valoriser chaque réussite, même minime, pour renforcer la confiance en soi.

Objectifs pédagogiques et opérationnelles

<u>Effectif</u> -6ans : 0 6/13ans : 45 13/17 : 11	<u>Equipe pédagogique Domarin</u> <u>Directeur</u> : Jérémie <u>Adjointe</u> : Théo		
Diplômé	Stagiaire	Non diplômé	Intendance
François ; Manon D ; Manon B ; Théo ; Clara			

Constat: Les enfants sont de moins en moins autonome dans la vie du centre et la vie quotidienne

Valeur: Apprentissage, confiance, persévérance

INTENTION ÉDUCATIVE
Développer l'autonomie
(Objectif lié au développement de l'enfant)

Objectif Directionnel
Sous-Thème

	Prise de décision	Confiance en soi
Activité	- Proposer aux enfants de créer leur propre jeu ou faire une demi-journée où ils organisent et choisissent leurs activités.	- Favoriser des activités seul qui ne met pas en échec l'enfant (Activité manuelle, Battre un score et pas un camarade).
Vie quotidienne	- Les laisser choisir ce qu'ils veulent goûter entre plusieurs propositions préalable.	- Pouvoir se servir tout seul à table (la nourriture et l'eau).
Organisation	- Créer un pôle dessin sans supervision où les enfants peuvent choisir leur coloriage et leur matériel feutre crayon craie feuille ardoise.	- Chaque enfant peut créer une activité dans la semaine et la propose aux autres pendant le temps libre ou temps dédié
Posture Anim	- Laisser le choix aux enfants sur leur envie, au goûter, ou et quand faire cette activité	- Insister sur les bonnes choses réalisées par l'enfant, le féliciter, célébrer les exploits lors du cercle de discussion de fin de journée.

Constat: Les enfants restent dans le coin et ne se mélangent pas, certains se sentent parfois exclus.

Valeur: Solidarité, Inclusion, partage, bienveillance

INTENTION ÉDUCATIVE
Favoriser la socialisation des enfants
 (Objectif lié à la vie de groupe)

Objectif Directionnel
 Sous-Thème

	Intégration	Solidarité
Activité	- Faire participer tous les enfants en donnant un rôle à chacun ou en modifiant les règles de certaines activités. - Privilégier les activités coopératives et sans élimination.	- Proposez des jeux et des activités de résolution de problèmes qui nécessitent que les enfants collaborent pour trouver des solutions. - Privilégier les récompenses collectives.
Vie quotidienne	- Aller vers les enfants qui ne jouent pas sur les temps libres et leur proposer d'intégrer un groupe avec l'aide des enfants. - Mise en place d'un parrainage, un enfant qui le souhaite peut accompagner le nouvel arrivant en lui présentant le centre et le groupe et en lui proposant de jouer avec lui.	- Attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger. - Nettoyer la salle avant de partir en temps libre. - Décorer l'accueil en rapport avec le thème.
Organisation	- Mise en place d'un grand jeu en mélangeant toutes les tranches d'âge et faire en sorte que tous est un rôle à jouer dans l'objectif de grand jeu. (Le chef du navire, le porteur des clés, le compteur du groupe, ...).	- Favoriser la coopération des plus grands pour aider les plus petits à débarrasser et/ou à réaliser les activités notamment lors du grand jeu. - Privilégier les activités coopératives adaptées en duo par exemple ou mise en pratique d'un spectacle de groupe).
Posture Anim	- Insuffler une dynamique de groupe pour ne laisser personne à l'écart. Initier les actions et questionner sur le comportement à adopter dans certaines situations. - Commencez ou terminez la journée avec un cercle de discussion où les enfants	

	peuvent partager leurs expériences. Encouragez-les à écouter attentivement les autres et à offrir du soutien et des encouragements.
--	---

Constat: Les enfants ne sortent pas beaucoup de chez eux et passent de plus en plus de temps devant les écrans.

Valeur: Liberté, nature, aventure, découverte, connexion

INTENTION ÉDUCATIVE

S'ouvrir au monde près de chez soi

(Objectif lié au thème)

Objectif Directionnel
Sous-Thème

	Prise de conscience	Découvrir de nouveau lieu
Activité	- Sortie au village, rencontrer les producteurs locaux - Privilégier des activités qui utilisent des éléments naturels (dessine ton paysage, construction de cabane, chasse au trésor...)	- Privilégier des activités découvertes en extérieur (balade à vélo, sortie au lac, en forêt, course d'orientation)
Vie quotidienne	- Donner la possibilité aux enfants de manger locaux et de produire ce qu'ils mangent (fromage en sortie à la ferme par exemple)	- Laisser la possibilité de se balader et découvrir les écuries, potager et forêt environnante.
Organisation	- Rechercher et planifier des activités extra centre en extérieur (accrobranche, équitation, vélo ..) - Réserver un traiteur ou un établissement qui respecte des normes locaux	- Privilégier les piques-niques en extérieur (1x semaine) - Sortie extra-centre (ferme péda, lac ...) - Organisation de colonie et/ou de bivouac à la cabane des chasseurs.
Posture Anim	- Montrer l'exemple (pas de téléphone ou de musique lors des sorties extérieures) - Tenir un discours élogieux sur les activités en plein air - Souligner les moments simples et agréables en extérieur	- Partager ses histoires et expérience de voyage - Échanger avec les enfants sur leurs vacances et lieu qu'ils ont visités. - Sensibiliser sur les bienfaits de l'extérieur

Planning du séjour



PLANNING COLONIE SKI - COLLET D'ALLEVARD CENTRE "DES MAINIAUX"

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN		RÉPARTITION DES GROUPES DE NIVEAUX 	SKI 	SKI EN BINÔME  "L'ESF PAS BESOIN J'AI MON COPAIN"	SKI 	SKI 
APRÈS-MIDI	RDV 13H30 DÉPART 14H DÉCOUVERTE DU CENTRE ET RÉPARTITION DES CHAMBRES LOCATION SKI	SKI 	SKI 	SKI 	 CRÉATION DE TON CLIP VIDÉO EN SKI 	SKI RANGEMENT DÉPART 17H
SOIR	 LE PANEL	 JEUX TV "LUNDI TOUT EST PERMIS"	 CLUEDO IRL	 LOTO ET CASINO DU CVSD 	 LA BOOM ! 	

PETIT-DÉJEUNER : 7H45 - 9H

DÉJEUNER : PIQUE-NIQUE OU REPAS CHAUD 12H - 12H45 OU 12H45 - 13H30

GOÛTER : ENTRE 16H ET 17H30

DÎNER : 18H45 - 19H30 OU 19H30 - 20H15

